

Communiqué du **Conseil National de Sécurité**

Le Président de la République, Son Excellence Monsieur Alassane OUATTARA, a présidé, ce jeudi 24 février 2022, au Palais de la Présidence de la République, une réunion du Conseil National de Sécurité (CNS).

L'ordre du jour de cette réunion a porté sur la situation sécuritaire générale.

Au titre de ladite situation, le Conseil National de Sécurité a noté, à la suite de la présentation du Ministre de l'Intérieur et de la Sécurité, une situation sécuritaire globalement calme, sur l'ensemble du territoire.

L'analyse de la situation sécuritaire a également fait ressortir que notre pays a enregistré, depuis 2012, une nette amélioration de tous les indicateurs de sécurité, contribuant ainsi à une baisse remarquable de l'indice de sécurité, au niveau national.

En outre, les dispositions prises au sein des différents commandements ont permis une meilleure gestion des ressources humaines, avec notamment des Forces plus professionnelles.

Au regard de ces résultats très satisfaisants, le Président de la République a félicité les Ministres en charge de la Défense et de la Sécurité ainsi que les Grands Commandements et les a encouragés à poursuivre leurs efforts dans ce sens.

Concernant la lutte contre le terrorisme, le Chef d'État-major Général des Armées a informé le Conseil National de Sécurité que le retrait de l'opération Barkhane et de la Task Force Takuba du Mali aura des répercussions probables sur la situation sécuritaire au Sahel, et plus généralement dans la sous-région ouest-africaine.

A ce titre, le Président de la République a donné des instructions au Premier Ministre, Chef du Gouvernement, ainsi qu'à l'ensemble des Ministres concernés, pour l'accélération de la mise en œuvre de notre stratégie de lutte contre le terrorisme, en vue de prévenir les menaces terroristes et les incursions à nos frontières. Il a, à cet effet, marqué son accord pour la poursuite des recrutements au sein des Forces de Défense et de Sécurité ainsi que pour l'acquisition de matériels et d'équipements additionnels, y compris des moyens de surveillance aérienne et de renseignement.

Le Président de la République a également insisté sur le développement local et l'emploi des jeunes ainsi que sur les actions civilo-militaires comme instruments essentiels dans la lutte contre

l'extrémisme violent dans les zones vulnérables, notamment le long des frontières nord de la Côte d'Ivoire. A cet égard, il a félicité le Premier Ministre, Chef du Gouvernement, pour les actions de développement ainsi que les initiatives génératrices de revenus, initiées, récemment, par le Gouvernement dans le Nord-Est de la Côte d'Ivoire.

Enfin, le Chef de l'État a encouragé une participation encore plus active de notre pays à l'Initiative d'Accra qui, en plus de la Côte d'Ivoire, regroupe le Bénin, le Burkina Faso, le Ghana et le Togo. Cette initiative constitue, pour les pays membres, un cadre de partage de renseignements et de programmation d'opérations militaires conjointes contre les groupes terroristes.

Au terme de la réunion, le Chef de l'État a réitéré ses félicitations aux membres du Conseil National de Sécurité pour les efforts remarquables déployés en vue de la sécurisation de notre pays. Il les a, par ailleurs, exhortés à maintenir cette dynamique.

Fait à Abidjan, le jeudi 24 février 2022
M. Fidèle SARASSORO
Secrétaire Exécutif du Conseil
National de Sécurité